



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rue,
Le 23 juin 2026

Le Président,

À

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Monsieur Christophe DUFFY
Directeur Général des Services
Et les agents du Secrétariat général
tél. 03 22 27 27 10
conseilcommunautaire@ponthieu-marquenterre.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire – Mardi 30 juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le :

Mardi 30 juin 2026 à 17 h 00

Salle communale – Place du Monument aux Morts – 80150 ESTRÉES LÈS CRÉCY

La présente convocation est accompagnée du dossier correspondant (ordre du jour, note de synthèse des délibérations et pièces jointes explicatives). Un dossier complet au format papier est également consultable, sur demande, au siège de l'intercommunalité (33 bis, route du Crotoy, 80120 Rue), aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30).

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, si le titulaire n'a pas la possibilité d'assister à ce conseil communautaire et conformément à l'article L. 5211-6 du CGCT, il doit en informer le Président par mail ou par courrier. Dès réception de ce courrier, le suppléant sera convoqué par la collectivité.

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de confirmer auprès du secrétariat général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Mathieu DOYER



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné.e donne pouvoir à

de me représenter à la réunion convoquée pour le mardi 30 juin 2026 à 17 h 00 afin de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2026

Bon pour pouvoir et signature

(1) Pour rappel :

- Pour les communes n'ayant qu'un délégué titulaire, le délégué titulaire est suppléé par son délégué suppléant, mais si toutefois le délégué suppléant était indisponible, le pouvoir peut être donné à un autre délégué titulaire du conseil communautaire.

- Pour les communes ayant au moins 2 délégués titulaires (par conséquent pas de délégué suppléant), le pouvoir peut être donné à tout autre délégué titulaire du conseil communautaire.

I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2026

II. PRÉSENTATION DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CUISINE CENTRALE

III. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Achat de foncier pour construction d'une cuisine centrale et constitution de réserve foncière
2. Création et composition de la commission intercommunale d'accessibilité
3. Economie – Conventionnement avec l'ANCT pour une étude relative à la structuration juridique de l'activité aéronautique de l'aérodrome d'Abbeville - Buigny - Saint – Maclou – Estimation du coût de l'étude revue à la hausse
4. Economie – Convention d'objectifs et de partenariat avec la CCI Littoral Hauts - France
5. Consultation publique : avis sur la demande d'enregistrement ICPE présentée par la SCEA ÉLEVAGE BOCQUILLON – commune de Forest-Montiers

IV. Election des représentants de la communauté de communes au sein des structures extérieures

6. Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SAGE) de l'Authie – Désignation des représentants

V. PÔLE RESSOURCES

A. Ressources humaines

7. Actualisation du tableau des effectifs
8. Demande d'agrément pour l'accueil de services civiques

B. Finances

9. Constitution et proposition de la liste des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
10. Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation entre 2021 et 2025 et perspective d'élaboration d'un pacte financier local

C. Marchés Publics

11. Lancement de la consultation pour l'assurance « Dommages aux biens »

D. Système d'informations

12. Archives – convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique

VI. SERVICES À LA POPULATION

A. Direction des services scolaires et périscolaires

13. Convention avec le Conseil Départemental de la Somme pour l'accueil expérimental de deux classes de l'école de Nouvion au collège Jacques Prévert de Nouvion durant les travaux de rénovation

VII. PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

VIII. QUESTIONS DIVERSES